

24e JOUR DE GREVE DE LA FAIM.

PAS DE DEMANTELEMENTS AUJOURD'HUI (info HRO).

NOUVELLES DIRECTIVES SUR LES MISES A L'ABRI.
(Info sous-préfecture)

De : "CHOMETTE Nathalie - DDETS 62/DIR"

Envoyé : 3 novembre 2021 11:03

Objet : Mise à l'abri à Calais de la population migrante à compter de ce soir

Mesdames, Messieurs, Je vous informe de la décision du préfet de procéder à l'ouverture du dispositif de mise à l'abri à Calais, à compter de ce soir **mercredi 3 novembre 2021** et pour une durée qui pourra évoluer en fonction du contexte:

- ouverture du site route de Saint-Omer pour les personnes se déclarant mineurs (16h30-9h30) dont la gestion est confiée à La Vie Active;
- Ouverture du site rue des Huttes pour les hommes majeurs (16h30-9h30) dont la gestion est confiée à l'EPDAHAA.

- Un dispositif de navettes sera mis en place "rue des mouettes" de 16h30 à 17h30 pour les personnes se déclarant mineurs et de 16h30 à 18h30 pour les hommes majeurs. Les familles et les femmes seules feront l'objet d'une prise en charge en parallèle par le SIAO de Calais comme habituellement. J'attire votre attention, que pour **des raisons de sécurité et d'organisation**, seules les personnes se rendant au point de rendez vous "rue des mouettes" pourront intégrer les 2 sites de mise à l'abri **par des navettes de bus =>**

Aucune arrivée spontanée ne sera possible sur les 2 sites. Les équipes de FTDA (17h30-19h00) et les équipes mobiles du samu social (19h00-22h00) poursuivront l'orientation des MNA vers la route de St Omer. Des orientations vers des centres d'hébergement seront proposés jeudi et vendredi comme habituellement. Bien à vous